



Rapport d'activité

2021

Syane
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE

Sommaire

SYANE • RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

ÉDITORIAL.....	3
2021 EN SYNTHÈSE.....	4
FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE	6
1. GARANTIR DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE QUALITÉ	9
LA GESTION DES CONCESSIONS.....	10
LES INVESTISSEMENTS SUR LES RÉSEAUX D'ÉNERGIE.....	11
AGIR ET OPTIMISER LES ACHATS D'ÉNERGIE POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ	12
2. LE SYANE, ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	15
MAÎTRISER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE.....	16
ACCOMPAGNEMENT DES EPCI	18
DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES.....	20
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, AU CŒUR DES RÉFLEXIONS DES COMMUNES	24
LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT.....	26
3. LE SYANE, ACTEUR DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE	29
DÉVELOPPER ET EXPLOITER LE RÉSEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE.....	30
TERRITOIRES INTELLIGENTS ET USAGES NUMÉRIQUES	32
4. L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DES ÉNERGIES ET DU NUMÉRIQUE	35
UNE ANNÉE MARQUÉE PAR L'ÉLECTION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT	36
LES RESSOURCES HUMAINES TRÈS SOLLICITÉES	39
RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION	40
UN DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL POUR LA COMMUNICATION.....	41
COMPTES ADMINISTRATIFS.....	43

Éditorial

DU PRÉSIDENT



Le Président Jean-Paul Amoudry a œuvré au développement du Syane durant 20 ans, impulsant avec la plus grande clairvoyance et la détermination que nous lui connaissons

tous la mise en action de quelques-uns des plus gros chantiers structurants pour la Haute-Savoie, tels que le déploiement de la fibre sur le territoire. C'est avec une grande fierté que je reprends aujourd'hui le flambeau, non sans mesurer l'ampleur du travail qui m'incombe, avec l'ensemble des agents du Syane, pour les quatre prochaines années, toujours au service des collectivités et de nos territoires.

L'année 2021 aura été marquée par une forte **reprise d'activité** sur les **réseaux d'énergie** et **l'éclairage public**. Ainsi, le Syane a engagé **20 millions d'euros de travaux**, contre 13,9 millions d'euros en 2020.

La construction du réseau Très Haut Débit en **fibre optique** s'est poursuivie avec la livraison par le Syane d'environ **30 000 prises FTTH supplémentaires** et l'engagement de **nombreux nouveaux chantiers** par le Syndicat et son délégataire.

Par ailleurs, le Syane a encore mis l'accent sur le **développement des actions et des services** en faveur de la **transition énergétique**. Ainsi, à la demande des communes et des intercommunalités, le service de **conseil en énergie** du Syane a fortement étendu son périmètre et couvre désormais près d'une **centaine de collectivités, soit 274 000 habitants** à fin 2021.

Le succès des appels à projets pour la **rénovation du patrimoine bâti**, la multiplication de projets de **réseaux de chaleur** ou l'accroissement de la **fréquentation du réseau eborn** pour la recharge des véhicules électriques sont autant d'exemples qui témoignent de la volonté du Syane de **promouvoir et de s'engager en faveur de la transition énergétique sur les territoires de la Haute-Savoie**.

Deux nouvelles intercommunalités, le Grand Annecy et la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, ont adhéré au Syane cette année. Ces adhésions, accompagnées par un plan d'actions bâti en commun, témoignent du rapprochement utile et nécessaire de nos structures pour la **concrétisation des projets** inscrits dans leurs Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET). Le nombre de ces adhésions est amené à se développer dans les prochains mois.

Joël Baud-Grasset



**20
21** en synthèse


+60%

D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
RÉALISÉES GRÂCE À LA RÉNOVATION
DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

984 MWh

D'ÉLECTRICITÉ FOURNIE
SUR LE RÉSEAU DE RECHARGE
POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES,
SOIT **+90%** PAR RAPPORT
À 2020 (516 MWh)



€  €
40,2

MILLIONS D'EUROS
INVESTIS POUR LES RÉSEAUX
D'ÉNERGIE ET NUMÉRIQUES

756 515 €

OCTROYÉS LORS
DE LA 10^E ÉDITION
DE L'APPEL À PROJETS POUR
LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DES BÂTIMENTS PUBLICS, RÉPARTIS
ENTRE LES **11 DOSSIERS LAURÉATS**



€  €
7,3

MILLIONS D'EUROS
INVESTIS POUR LA **RÉNOVATION**
DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC,
DONT **246 891 EUROS HT** POUR
LA **SUPPRESSION DES SOURCES**
LUMINEUSES ÉNERGIVORES


100%

DES ARTÈRES PRINCIPALES
DU RÉSEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE
POSÉES, SOIT
1 749 KILOMÈTRES 


98

OPÉRATIONS ENGAGÉES
DANS LE CADRE DU PROGRAMME
DE TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX
D'ÉNERGIE (ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE
PUBLIC, TÉLÉCOMMUNICATION)
POUR UN MONTANT DE
20 MILLIONS D'EUROS


22

ÉTUDES DE FAISABILITÉ
(12 RÉSEAUX DE CHALEUR
ET 10 PHOTOVOLTAÏQUES),
SOIT **200 000 EUROS TTC** FINANCÉS
À **70%** PAR LE SYANE


153

BORNES DE RECHARGE POUR
VÉHICULES ÉLECTRIQUES
SUR LE RÉSEAU EBORN
EN HAUTE-SAVOIE

110 000

PRISES FIBRE OPTIQUE
CONSTRUITES POUR LES ZONES
D'ACTIVITÉ ET LES PARTICULIERS




37%

DU TERRITOIRE HAUTE-SAVOYARD
ACQUIS EN PRISES DE VUES AÉRIENNES
AVEC UNE RÉOLUTION
À **5 CENTIMÈTRES**, SOIT **133 COMMUNES**
DANS LE CADRE DU PLAN
DE CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ (PCRS)

Faits MARQUANTS

Une procédure d'achat d'électricité a été conduite pour les Points De Livraison des **273 adhérents** au groupement d'achat dont la puissance souscrite est **supérieure à 36 kVA**. Les fournisseurs ENALP et ENERCOOP ont été retenus pour la période du 1^{er} novembre 2021 au 31 décembre 2023.

Réalisation de supports de communication dédiés à la fibre optique du Syane, en particulier le site internet fibre.syane.fr, permettant aux collectivités et à leurs administrés de suivre le déploiement du réseau.

Lancement du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) à l'échelle des communes d'Évian-les-Bains, Publier et Neuvecelle, correspondant à 5 200 foyers lumineux pour un montant engagé de l'ordre 13 584 euros TTC.

Les délégués du Comité syndical se sont réunis le 23 septembre 2021 pour **élire le nouveau Président du Syane Joël Baud-Grasset**, et rendre hommage au Président sortant Jean-Paul Amoudry.



Adhésion au Syane de la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy et de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (soit 241 000 habitants), confirmant le partenariat fort et pérenne entre le Syndicat et les intercommunalités en faveur de la transition énergétique.



14 syndicats d'énergie des régions AURA et PACA ont souhaité constituer un groupement de commandes, coordonné par le Syane, pour élaborer leurs Schémas Directeurs pour les Infrastructures de Recharge pour Véhicules électriques (SDIRVE).

Forte croissance d'activité pour le service de conseil en énergie, avec l'adhésion de 43 nouvelles collectivités en 2021. Pour répondre à cette demande historique, six postes supplémentaires ont été créés au sein du service.

Glières-Val-de-Borne et Alby-sur-Chéran ont retenu la SEM Syan'EnR pour réaliser les études et développer **une installation de production d'hydroélectricité** sur leur territoire respectif.



Lancement des travaux de construction (environ 8 millions d'euros) en avril 2021 du **réseau de chaleur bois énergie sur les communes d'Ambilly et Ville-la-Grand**. La mise en service envisagée en septembre 2022 alimentera environ 45 sous-stations sur un périmètre de 5,3 kilomètres.



Découvrez la vidéo du grutage et de la pose du ballon d'hydroaccumulation.

Visite en Haute-Savoie, le 12 mars 2021, du secrétaire d'État à la Transition numérique et aux Communications électroniques, Cédric O, pour rencontrer et échanger avec les acteurs locaux sur les réseaux fibre optique et mobile.





Autorité organisatrice et concédante de la distribution publique de l'électricité et du gaz, le Syane veille à la bonne qualité des réseaux et des services publics locaux de l'énergie, en concertation avec les entreprises locales de distribution et les concessionnaires. Le Syane investit, agit et contrôle pour un service public de qualité.



CHAPITRE 1

Garantir des services publics locaux de qualité

La gestion des concessions

Les concessions de gaz, d'électricité et d'éclairage public permettent d'entretenir et de veiller à la qualité des réseaux. Suite à une période quelque peu atone en sortie d'élections liée à la pandémie de Covid-19, les travaux sont repartis à la hausse en 2021.



Chiffres clés

13 016 km

de réseaux de distribution publique d'électricité

1,2 Md€

de valeur brute des ouvrages



Rebond d'activité des travaux sur les réseaux publics

Près de 28 millions d'euros ont été appelés pour le lancement de projets de travaux sur les réseaux publics pour lesquels le Syane intervient en qualité de maître d'ouvrage.

Ce rebond d'activité est notamment lié à l'engagement effectif de projets structurants de la part

des municipalités nouvellement installées ainsi qu'à l'arrêt des financements par annuités proposé par le Syndicat à compter de 2022.

Achats groupés d'énergie

En 2020, après l'annonce de la fin des Tarifs Réglementés de Vente (TRV) d'électricité pour certaines catégories de clients,

le Syane a coordonné une nouvelle procédure dédiée à la fourniture d'électricité des Points De Livraison dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA. En 2021, quatre marchés (conclus en 2020) sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier pour une durée de trois ans, permettant la fourniture en électricité de Points De Livraisons dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA.

Les investissements sur les réseaux d'énergie

L'exercice 2021 a connu une dynamique soutenue en besoin d'investissements affectés au programme principal de travaux du Syndicat. Au total, 98 opérations ont été engagées dans le cadre du programme de travaux sur les réseaux énergie, dont 7 en groupement de commandes.

Les réseaux d'électricité

Avec 10,2 millions d'euros engagés, les investissements sur les réseaux d'électricité sont en forte augmentation par rapport à 2020 (+ 112 %). Le nombre d'opérations, quant à lui, est légèrement moins impacté avec 64 opérations contre 55 en 2020 (+ 16 %). On constate une hausse uniforme selon les différentes typologies d'opérations.

L'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications

En 2021, 45 opérations d'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications ont été engagées, représentant 2,4 millions d'euros d'investissements.

Les réseaux d'éclairage public

Avec 7,3 millions d'euros en 2021, contre 6,4 millions d'euros en 2020, les investissements sur les réseaux d'éclairage public sont également en augmentation. Le nombre d'opérations est lui aussi en légère hausse, avec 77 opérations engagées contre 72 en 2020.

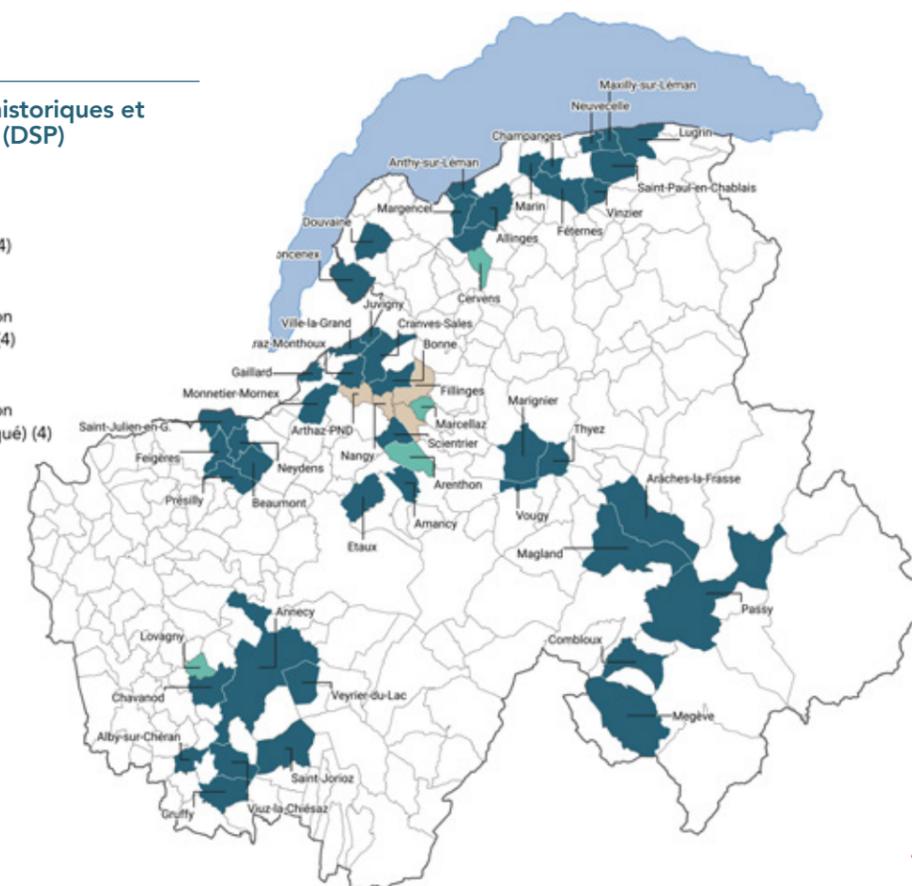
Les réseaux de gaz naturel

Le Syane exerce la compétence gaz pour le compte de 113 communes dont 52 sont desservies en gaz naturel et sous concession du Syndicat.

Périmètre des concessions gaz historiques et en Délégation de Service Public (DSP)

52 communes desservies en gaz en 2021 :

- Communes desservies en gaz dans le cadre de concessions historiques (44)
- Communes desservies en gaz dans le cadre de contrats de délégation de service public (regroupé péréqué) (4)
- Communes desservies en gaz dans le cadre de contrats de délégation de service public (regroupé non-péréqué) (4)



- > Retrouvez les graphiques suivants en annexe 1, page 3 :
- Évolution des dépenses engagées par type de réseau
 - Répartition des travaux par typologie
 - Investissements par typologie de travaux

Agir et optimiser les achats d'énergie pour un service public de qualité

La hausse des prix de gros de l'électricité fin 2020 a eu un impact important sur le montant des factures des adhérents en 2021. En tant que coordonnateur du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité, le Syane a attribué deux nouveaux marchés groupés sur ce segment. Une nouvelle campagne d'adhésion au groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel a été lancée fin 2021.

Contrôle des concessions d'électricité

L'audit des concessions s'est tenu les 16 et 17 septembre 2021 dans les locaux d'Enedis.

Chiffres clés « Réseau de distribution publique d'électricité 2021 » (sur données 2020)

- 5 016 km de réseau HTA
- 8 072 km de réseau BT
- 4 402 GWh d'énergie acheminés
- 484 253 Points De Livraison (PDL)
- 23,5 millions d'euros investis dans les concessions (hors raccordement)

> Retrouvez le détail des synthèses des contrôles des concessions gaz et électricité 2021 sur les données 2020 en annexe 2, pages 4 et 5.

Attribution de nouveaux marchés groupés pour la fourniture d'électricité à ENALP et ENERCOOP

Le Syane est coordonnateur d'un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité pour 280 membres, 11 000 sites et 170 GWh/an. Une procédure d'achat d'électricité a été conduite pour les Points De Livraison des 273 adhérents au groupement d'achat dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA.

Contrôle des concessions de gaz

L'audit des concessions s'est tenu les 7 et 8 juillet 2021 dans les locaux de GRDF. Il a porté sur le bilan patrimonial, technique et comptable.

Chiffres clés « Réseau de distribution publique de gaz naturel 2021 » (sur données 2020)

- 1 043 km de réseau
- 1 550 GWh d'énergie acheminée
- 52 communes desservies en gaz naturel sous concession Syane
- 2,8 millions d'euros d'investissement

Deux fournisseurs ont été retenus à l'issue de cette procédure pour la période du 1^{er} novembre 2021 au 31 décembre 2023. ENALP est en charge d'environ 900 sites et ENERCOOP de 6 sites dont le bâtiment du Syane. On parle dans ce cas précis d'un lot expérimental à Haute Valeur Environnementale, le fournisseur s'étant engagé à livrer de l'électricité 100% renouvelable qui provient de trois petites centrales hydroélectriques situées en Auvergne-Rhône-Alpes.

Un contexte particulièrement défavorable à l'achat d'électricité

Les prix de gros de l'électricité, en hausse fin 2020, ont eu un impact important sur le montant des factures des adhérents pour les mois de novembre et décembre 2021. Par la suite (années 2022 et 2023), le recours à l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire

Historique (ARENH) permettra de contenir la hausse du prix de la fourniture d'électricité. Les adhérents de ces nouveaux marchés ont reçu une note explicative détaillant le contexte global et la stratégie d'achat du Syane.

En bref !

RÉUNION D'INFORMATION SUR L'ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ

Le 9 novembre 2021, le Syane a organisé au sein de ses locaux une réunion d'information destinée aux membres du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité des sites dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA.

En tant que coordonnateur de ce groupement de commandes, le Syane a publié un accord-cadre afin de répondre aux besoins des 218 membres adhérents pour la fourniture en électricité de 902 sites d'une consommation de 110 GWh/an.





Le service de conseil en énergie a connu un fort développement avec l'adhésion de 43 nouvelles collectivités. Deux EPCI-FP ont également adhéré au Syane, confirmant le rapprochement entre le Syndicat et les intercommunalités autour des actions de la transition énergétique.



CHAPITRE 2

Le Syane, acteur de la transition énergétique

Maîtriser la consommation d'énergie

Le service de conseil en énergie est un service mutualisé, aujourd'hui mobilisé par 92 communes et intercommunalités qui rassemblent, à fin 2021, 274 000 habitants et 1 138 bâtiments publics.

10^e édition de l'appel à projets « Rénovation énergétique des bâtiments publics »

En 2021, 11 projets ambitieux de rénovation ont été désignés pour être subventionnés par le Syane à hauteur de 756 515 euros (enveloppe globale). À l'occasion de cette 10^e édition, le service Maîtrise de l'énergie a fait évoluer le dispositif en modifiant et enrichissant son règlement et ses critères de notation. Au moins 40% d'économie d'énergie estimée sera désormais requise au lieu de 30%, et un critère « durabilité » comptera

pour 10% dans la notation de la qualité du projet. Ce critère a pour objectif d'amorcer une réelle prise en compte et une réflexion sur des actions non plus uniquement focalisées sur la rénovation énergétique du bâtiment, mais également sur la qualité et la responsabilité environnementales des projets. Ainsi, des actions telles que la désimperméabilisation de surfaces ou l'utilisation de matériaux biosourcés seront valorisées.



La Poste de Manigod, lauréate de l'appel à projets 2021.

Poursuite de l'opération « Isolation des combles perdus »

Lancée à l'initiative du Syane en août 2020, l'opération d'isolation des combles perdus des bâtiments publics s'est poursuivie en partenariat avec Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE), TotalEnergies (délivrance des certificats d'économies d'énergie - CEE) et la société EBS Isolation (opérateur travaux). Les communes disposent ici d'une offre clé en main simplifiée et incitative qui les a motivées à passer à l'action. En effet, la massification des demandes

permet de mutualiser les travaux et d'en réduire les coûts d'exécution, mais aussi de simplifier les démarches administratives. L'isolation des combles perdus a pour objectif de réaliser des économies financières et d'énergie rapidement perceptibles. L'économie d'énergie est par exemple de l'ordre de 25% lorsque la toiture n'est pas isolée. Enfin, cette intervention participe à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.



Chiffres clés

- 72 chantiers d'isolation réalisés
- 13 500 m² isolés à fin 2021

Adhésions en forte augmentation au service de conseil en énergie

En 2021, 43 nouvelles collectivités (communes et EPCI), dont 25 dans le cadre du programme « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique » (ACTEE), ont adhéré au service de conseil en énergie du Syane. Afin de pouvoir répondre à ces demandes, des moyens humains supplémentaires ont été décidés, avec le recrutement de huit Conseillers Énergie. Ces nombreuses adhésions, qui font suite pour certaines d'entre elles à la réalisation d'un « Plan

Climat-Air-Énergie Territorial » (PCAET), sont le signe d'une forte prise de conscience de la part des collectivités sur la nécessité d'accélérer leurs actions en faveur de la transition énergétique. D'une part, au regard de l'évolution du cadre réglementaire avec la parution du décret de rénovation tertiaire qui vise des objectifs d'économie d'énergie ambitieux. En effet, dès 2030, les collectivités devront atteindre 40% d'économie sur leur consommation d'énergie.

D'autre part, pour faire face à la hausse du coût de l'énergie qui devrait s'inscrire dans la durée. Enfin, le bouche-à-oreille positif véhiculé par les collectivités déjà adhérentes a sûrement suscité un regain d'intérêt.

Chiffres clés

- 69,8 gkWh cumac en volume de CEE déposés en 2021
- 40,6 gkWh cumac en volume de CEE vendus en 2021
- 309 527 € : montant de CEE vendus en 2021, dont 176 955 € reversés aux communes
- 28 Fiches d'Opérations Standardisées (FOST) soumises à contrôles par l'arrêté du 28 septembre 2021
- 7,5% de contrôles sur site avec l'organisme Cofrac, 15% de contrôles « par contact »



1^{re} Commission Consultative Paritaire de l'Énergie depuis le renouvellement des instances, le 21 octobre 2021, dans les locaux du Syane.

En bref !

CEE, NOUVELLES OBLIGATIONS DE CONTRÔLES PAR L'ORGANISME COFRAC

Face aux effets d'aubaine et aux arnaques liées aux déclarations de travaux, l'État a mis en place un système d'inspections obligatoires d'une partie des opérations de rénovation énergétique des bâtiments, via le passage d'un organisme Cofrac (Apave, Alpes Contrôles, Bureau Veritas, Dekra...). Les contrôles effectués par un inspecteur sur le chantier vérifient l'existence et la

correcte exécution des travaux une fois achevés. Le contrôle par contact, plus informel, consiste en une interaction du demandeur de CEE – qui dépose la demande au Pôle National des Certificats d'Économies d'Énergie (PNCEE), donc le Syane par exemple – avec le maître d'ouvrage des travaux afin de confirmer oralement l'exécution effective des travaux.

> Retrouvez la cartographie des communes adhérentes au service de conseil en énergie du Syane en 2021 en annexe 3, page 6.

Accompagnement des EPCI

Plusieurs actions phares ont été retenues et seront mises en œuvre dans le cadre de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Anancy au Syane et de la réalisation de son Schéma Directeur de l'Énergie. L'instauration par le Syane d'une Commission Consultative Paritaire de l'Énergie donne l'occasion aux EPCI de se réunir et de partager leurs idées afin de mutualiser les actions sur le territoire.

Réalisation d'un Schéma Directeur de l'Énergie pour le Grand Anancy

Le Grand Anancy et la Ville d'Anancy ont souhaité réaliser un **Schéma Directeur de l'Énergie (SDE)** afin d'affiner et de territorialiser les actions du PCAET.

En 2020, une convention de partenariat a été conclue entre le Grand Anancy et le Syane précisant les modalités de concours du Syndicat à la construction du SDE piloté par la Communauté d'Agglomération et la Ville d'Anancy, à savoir : la transmission de données et de modèles (prospectives), l'apport d'expertes,

la mise à disposition et la formation à l'utilisation de l'outil Symaginer (solution logicielle SIG développée sous maîtrise d'ouvrage du Syane), le développement d'actions et de projets en commun et une communication concertée.

En 2021, le Syane a proposé 28 contributions (études ou propositions de projet) à la feuille de route du SDE. Plusieurs actions phares ont été retenues et seront mises en œuvre

dans le cadre de l'adhésion du Grand Anancy au Syane. Sur chaque commune du territoire devra être réalisé au moins un projet photovoltaïque visible, et au moins un projet de réseau de chaleur devra être lancé sur une commune hors Anancy. Enfin, le Syane s'engage à contribuer à l'information et l'accompagnement des élus de l'agglomération ainsi qu'à l'éradication du fioul dans les communes, grâce à l'action des Conseillers Énergie.

Renforcer la place et la participation des EPCI à fiscalité propre avec la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie

Les missions de la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE) telles que fixées par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte sont de « **coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, mettre en cohérence leurs politiques d'investissements et faciliter les échanges de données** » pour une mise en œuvre de la transition énergétique en Haute-Savoie.

Suite aux élections municipales et départementales de 2021, **les 88 élus** (44 délégués du Syane et

44 représentants des EPCI-FP) de la Commission Consultative ont été renouvelés.

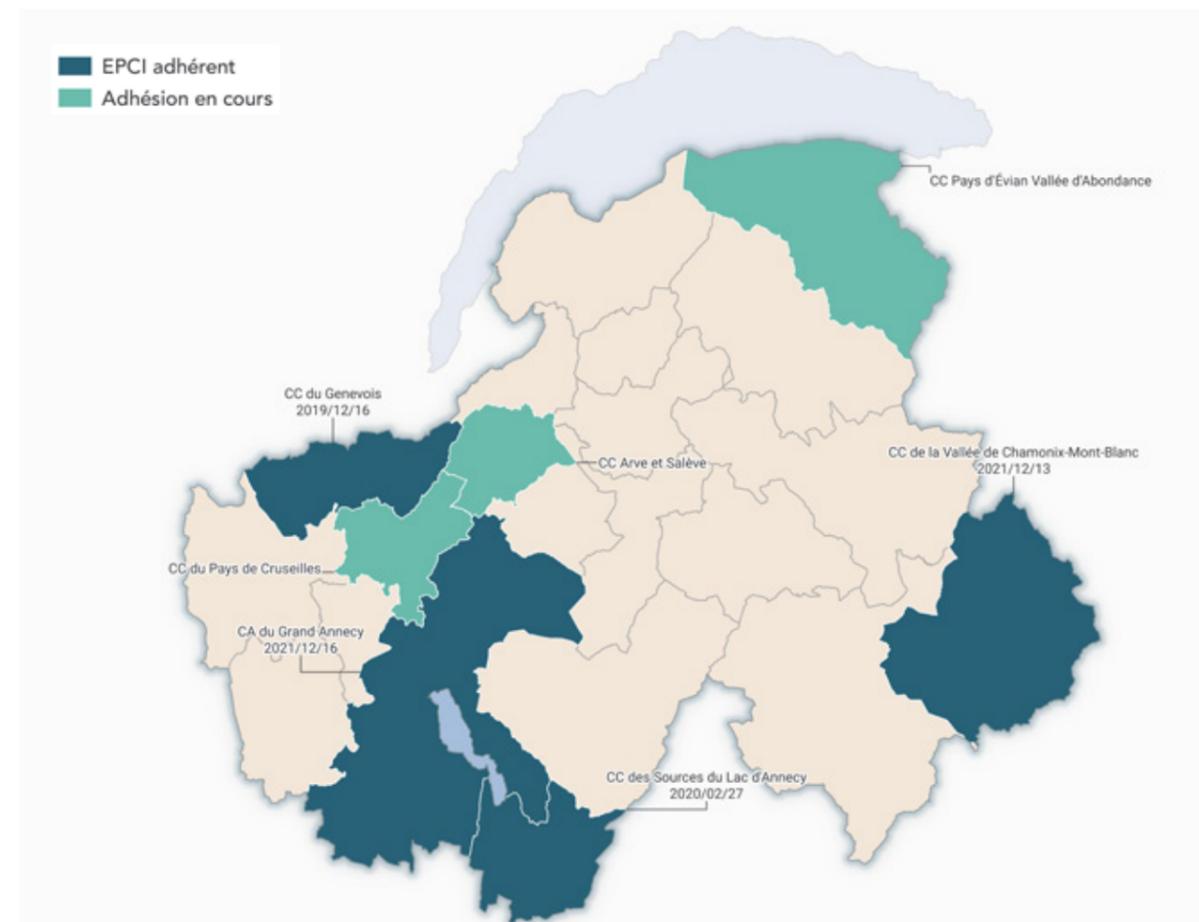
Le 21 octobre 2021 s'est tenue, dans les locaux du Syane, la **1^{re} Commission Consultative Paritaire de l'Énergie** depuis le renouvellement des instances. Les élus du Syane ont souhaité que la méthode de travail de la CCPE évolue afin de **renforcer la place et la participation des Établissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP).**

Le Syane souhaite faire de cette

instance un lieu de rencontres et de partage d'expériences sur des sujets communs entre élus et services. À cette occasion, ceux-ci peuvent chercher à mutualiser les actions sur le territoire, renforcer la visibilité des projets portés, profiter d'interventions de partenaires locaux, régionaux et nationaux et assurer un suivi d'ensemble du territoire.

> Pour plus d'informations : <https://www.syane.fr/216-122-1-Commission-Consultative-paritaire-de-lenergie-de-la-Haut>

EPCI adhérents au Syane



En bref !

ADHÉSION DE DEUX EPCI AU SYANE : LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ANENCY ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE CHAMONIX-MONT-BLANC

La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc a décidé d'adhérer au Syndicat fin 2021. La feuille de route comprendra diverses actions allant de la maîtrise de l'énergie au développement des énergies renouvelables, en passant par une stratégie lumière.

Les délibérations entérinant ces deux nouvelles adhésions (241 000 habitants) ont été signées en décembre 2021. Ce qui porte à quatre le nombre d'EPCI ayant choisi d'adhérer au Syane

(en comptant la Communauté de Communes du Genevois et la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Anancy).

Après avoir été accompagné dans l'élaboration de son Schéma Directeur des Énergies, le Grand Anancy a également décidé d'adhérer au Syane afin de poursuivre le travail engagé. En 2022, les contours du partenariat seront précisés dans une convention-cadre.

Développer les énergies renouvelables

L'envolée des prix de l'énergie (gaz, électricité, fioul) sur le second semestre 2021 rend d'autant plus pertinent le recours à des énergies renouvelables, et en particulier aux réseaux de chaleur et de froid majoritairement alimentés à partir de ressources renouvelables et locales.

Syan'Chaleur : poursuite des réalisations de réseaux de chaleur et de froid

Les communes d'Ambilly et Ville-la-Grand ont sollicité la régie Syan'Chaleur pour développer la construction d'une chaufferie biomasse (bois) et de son réseau de distribution de chaleur. Le démarrage des travaux a débuté au printemps 2021 et la mise en service est programmée au printemps 2022. Pour la conception, la réalisation et l'exploitation de cette chaufferie, Syan'Chaleur a choisi un groupement d'entreprises

au travers d'un Marché Global de Performance (MGP). Il s'agit du groupement Dalkia - Soho Atlas - Cuynat - Weiss.

La commune d'Évian-les-Bains a également sollicité Syan'Chaleur pour développer la construction d'une chaufferie biomasse (bois) et de son réseau de distribution de chaleur. Le MGP a été octroyé à la société Engie (800 kW bois et 4,5 millions d'euros d'investissement).

Chiffres clés

- 10 km de canalisations aller-retour déjà réalisés à fin 2021
- 1 transfert de compétence supplémentaire (Abondance)
- 5 communes au total ayant transféré la compétence (Saint-Jeoire, Ambilly, Ville-la-Grand, Évian-les-Bains, Abondance)



Visite des élus de la chaufferie bois de Saint-Jeoire et de sa chaudière 500 kW, le 10 décembre 2021.

Développer les outils de communication

Dans le but de renforcer la capacité de commercialisation des projets et sensibiliser les publics, le service Communication du Syane a accompagné Syan'Chaleur pour créer des supports de communication (panneaux de chantier, flyers d'information et de commercialisation, page LinkedIn...).

Chiffres clés

- 1^{re} année pleine d'exploitation du réseau de chaleur de Saint-Jeoire
- Plus de 80% de l'énergie distribuée aux abonnés aura été produite à partir de l'énergie bois (les 20 % restants par du fioul)

> Pour en savoir plus sur les réseaux de chaleur : <https://www.syane.fr/220-122-1-Reseaux-de-chaleur>

En bref !

QU'EST-CE QU'UNE CHAUFFERIE CENTRALE MUTUALISÉE ?

Un réseau de chaleur est un ensemble de canalisations qui véhiculent un fluide caloporteur (eau ou vapeur d'eau) permettant de distribuer la chaleur produite par une chaufferie centrale, mutualisée à l'échelle d'un quartier ou d'une ville. Les bâtiments qui font le choix de se raccorder au réseau peuvent ensuite s'affranchir des contraintes liées à leurs chaufferies actuelles (entretien, renouvellement du matériel, gestion des pannes, mise aux normes, etc.).



Construction de la chaufferie biomasse d'Ambilly/Ville-la-Grand.



Syan'EnR : réaliser des installations pour produire de l'électricité ou du gaz à partir d'énergies renouvelables et locales

Deux nouvelles collectivités ont fait confiance à la Société d'Économie Mixte (SEM) Syan'EnR pour le développement d'installations de production de petite hydroélectricité sur leur territoire. Il s'agit de Glières-Val-de-Borne pour 1,8 million d'euros

d'investissement et Alby-sur-Chéran pour 1,5 million d'euros d'investissement. La SEM a par ailleurs finalisé sa prise de participation, aux côtés de la commune de Saint-Gingolph, dans la société de projets hydroélectriques Hydromorge

pour 8 millions d'euros d'investissement au total. Du côté des installations photovoltaïques, les deux premières réalisations de Syan'EnR ont été mises en service à Margencel et Marcellaz-Albanais.

En bref !

UN NOUVEL ARRÊTÉ QUI ENCOURAGE LE DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE

Le nouvel arrêté portant sur l'évolution des conditions tarifaires d'octobre 2021 pour le photovoltaïque encourage le développement d'installations sur la tranche 100-500 kWc (500 à 3 000 m² de toiture), et le recours à l'autoconsommation pour la valorisation de l'électricité produite. Dans ce cadre, un tout premier bail a été signé fin 2021 avec le laboratoire pharmaceutique Vivacy autorisant Syan'EnR à installer des panneaux photovoltaïques en toiture, à les exploiter et à revendre la totalité de la production en électricité sur le réseau. En contrepartie, le Syane verse un loyer dont le montant annuel s'élève à 4 000 euros. La mise en service est programmée à l'été 2022.



Salle des fêtes de Marcellaz-Albanais.



Installation photovoltaïque de la toiture du groupe scolaire Margencel.



Batteries et façade photovoltaïque du site isolé de Glières-Val-de-Borne.

Sites isolés : nouvelles exigences pour le financement des travaux d'amélioration des réseaux de distribution d'électricité

L'électrification des sites isolés a pour objectif d'alimenter en électricité renouvelable des sites trop éloignés du réseau de distribution publique d'électricité. Les nouvelles exigences pour l'octroi des aides du FACÉ* prévoient la couverture par le système photovoltaïque d'au moins 95% des besoins du site fourni. Les réalisations d'installations sont de ce fait plus importantes qu'auparavant.

Dans le cas d'une production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, le Syane peut assurer la maîtrise d'ouvrage d'installations de sites raccordés au réseau de distribution d'électricité ou de sites isolés non raccordés. Accompagné par le Syane, le GAEC Les Poches sur la commune de Glières-Val-de-Borne est le plus gros site isolé de Haute-Savoie exploité par Enedis EnR. Sa puissance photovoltaïque de

22 kWc, associée à une capacité de stockage de 10 000 Ah (ampères-heures), permet d'alimenter en électricité renouvelable au moins 95% des besoins de l'alpage.

Chiffres clés

- 160 000 € TTC d'investissement réalisés par le Syane, financés à hauteur de 80% dans le cadre du mécanisme FACÉ
- 2 études menées en 2021 devant aboutir à la réalisation d'un à deux sites en 2022 ou 2023

* FACÉ : Le Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification est un fonds financé par les distributeurs d'électricité en France, qui aide les collectivités rurales dans le financement des travaux d'amélioration des réseaux de distribution d'électricité dont elles ont la charge.

Produire à partir d'énergies renouvelables : mise en place de marchés en accord-cadre auprès de bureaux d'études spécialisés

La massification des études de faisabilité de réseaux de chaleur et photovoltaïque constitue un dispositif incitatif et efficace pour l'accompagnement des communes dans leur réflexion de mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables. Les accords-cadres permettent d'avoir des modalités d'intervention standardisées dans des délais restreints et avec des coûts optimisés (environ trois mois entre la

sollicitation de la commune et le rendu d'études). Dans ce cadre, le Syane a piloté 22 études de faisabilité (12 réseaux de chaleur et 10 photovoltaïques). Le service EnR a également accompagné la commune de Cusy pour l'extension de son réseau de chaleur et celle de Chevenoz pour la sélection d'un opérateur privé dans le but de réaliser une centrale hydroélectrique.

Chiffres clés

- 200 000 € TTC d'études réalisées
- 70% des études financées par le Syane

L'éclairage public, au cœur des réflexions des communes

L'éclairage public revêt des enjeux de première importance, notamment en matière de transition énergétique, de respect de la biodiversité, d'attrait touristique et de vecteur pour la nouvelle ère du numérique.

Lancement du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) à l'échelle des trois communes Évian-les-Bains, Publier et Neuvécelle

Maîtriser voire réduire les factures d'électricité, limiter la pollution lumineuse, consommer l'énergie de manière plus responsable, fournir un éclairage de qualité pour les usagers de l'espace public et mettre en valeur le patrimoine existant sont autant de problématiques liées au **renouvellement de l'éclairage public**.

Face à ces grands défis, les communes de Publier, Évian-les-Bains et Neuvécelle ont **transféré au Syane la compétence optionnelle « éclairage public – investissements »** conformément aux statuts du Syndicat. Elles ont toutes trois fait le choix d'**uniformiser leurs pratiques** en termes d'éclairage public. Leurs territoires étant similaires, il est apparu logique d'**équiper leurs**

communes avec les mêmes types d'éclairage. Un marché d'inventaire a été lancé en mars 2021 et a pris fin en septembre 2021. Il a pour but de créer une base de données commune et de connaître le patrimoine existant à l'échelle des trois territoires. Le futur SDAL permettra d'uniformiser les pratiques à l'échelle des trois communes.

Amélioration du service avec le déploiement de la télégestion à l'armoire

Le Syane porte un regard sur l'avenir en investissant sur des solutions innovantes et précurseurs. Le déploiement de la **télégestion à l'armoire** de l'éclairage public anticipe notamment le **développement des réseaux électriques intelligents** (smart grids) sur le territoire.

La **gestion à distance** des armoires permet de commander la temporalité (horaires de coupures, coupures ponctuelles pour des événements spécifiques...), de surveiller le bon fonctionnement (alimentation principale, surveillance des départs, contacteur, ouverture porte...), d'assurer l'envoi d'alertes concernant l'état

du parc avec des filtres paramétrables et, enfin, d'observer et d'analyser les consommations d'énergie. Elle permet également de se diriger vers une **télégestion au point lumineux** offrant la possibilité de **bénéficier d'un panel de services au profit de la ville intelligente.**

Le Syane est en phase d'**analyse des différents choix techniques et modèles financiers.** Plusieurs solutions sont à l'étude et la recherche de financements nécessaires au déploiement de la télégestion se poursuit. Le financement du programme FACÉ est quant à lui acquis.



Nouvelles modalités de la « compétence éclairage public »*

Au regard de l'évolution des besoins des collectivités, il est apparu nécessaire de **réviser et d'adapter les modalités de la compétence « éclairage public »** fixées dans un document datant de 2013.

Il s'agit entre autres de faire évoluer la partie liée à la **maintenance/exploitation.** Ainsi, afin de répondre aux remarques de la Cour Régionale des Comptes (CRC) concernant les modalités financières liées à l'exercice de

la compétence, un **système de cotisation** remplace désormais la contribution financière des communes à 100% aux frais réels. Ce système de cotisation octroie aux communes **une meilleure lisibilité et une projection financière facilitée.** Ce changement répond de surcroît à la **nécessité d'adapter les marchés aux évolutions technologiques** (durée de vie des sources, déploiement de la LED, ville intelligente...) **et d'évoluer vers des modes opératoires**

plus sobres et moins impactants pour l'environnement.

À noter que les montants des cotisations ont été déterminés en **favorisant la LED,** afin de disposer d'un levier incitatif pour permettre aux communes de **renover et de faire baisser les puissances installées** en équipant leur parc avec cette technologie. Et ceci, en essayant d'**impacter le moins possible les budgets initiaux** des communes pour la maintenance.

* Conformément au CGCT, les collectivités ont le libre choix de transférer la compétence « éclairage public » au Syane, soit partiellement (investissement seul), soit en totalité (investissement et exploitation/maintenance).

En bref !

GÉORÉFÉRENCIEMENT DES RÉSEAUX SENSIBLES ET ENTERRÉS

*En 2018, le Syane a lancé un groupement de commandes afin d'aider les communes à répondre à l'obligation réglementaire de reconnaissance et de positionnement des réseaux enterrés de leurs infrastructures d'éclairage public. Il est constitué de 18 communes membres et du Syndicat. Ce dernier est maître d'ouvrage pour 76 communes. Le groupement concerne 94 communes (99 en comptant les communes déléguées d'Annecy à titre individuel). Ce marché est réparti en six lots géographiques alloués à trois entreprises. Chaque lot a le même mode de fonctionnement : procéder commune par commune selon une programmation établie en début de marché (communes urbaines en priorité). Une fois contrôlés et validés, les livrables issus des opérations permettent de **qualifier le réseau souterrain en classe A (50 cm de précision) pour 90% du linéaire.***

En chiffres :

- **70%** des communes du groupement prises en compte
- Près de **1 500 km** de réseau détectés
- **780 km** de réseau détectés en 2021
- **34 communes** géoréférencées en 2021 soit **+ 78%** du linéaire total du groupement

> Retrouvez toutes les communes géoréférencées en 2021 en annexe 4, page 7.

La mobilité électrique en plein développement

La période actuelle est charnière pour l'essor de la mobilité électrique. Le marché se développe, l'offre de véhicules évolue rapidement, de nouvelles obligations apparaissent et les initiatives privées se multiplient.

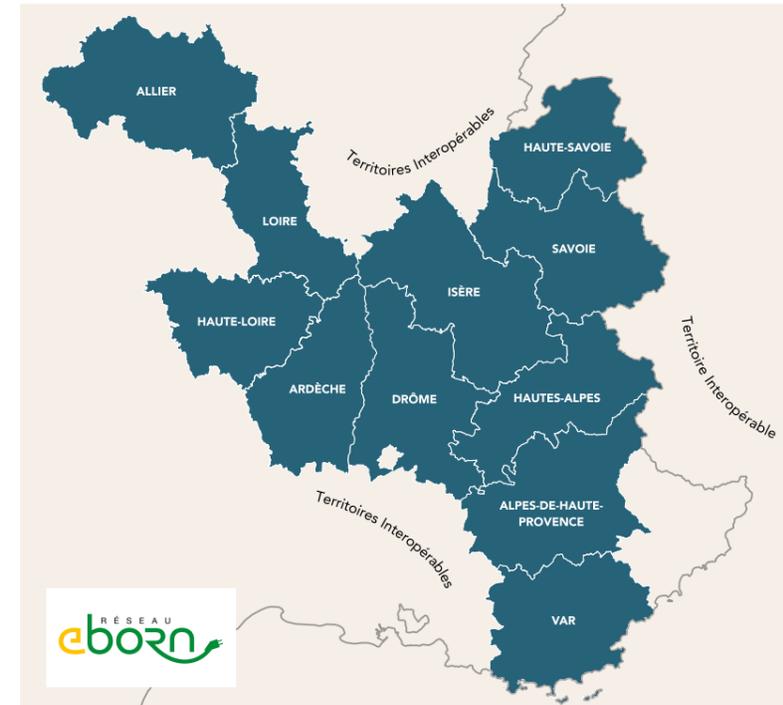
Élaboration d'un SDIRVE pour assurer une cohérence territoriale dans le développement des bornes de recharge ouvertes au public

Quatorze syndicats d'énergie des régions Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) ont souhaité constituer un **groupement de commandes**, coordonné par le Syane, pour élaborer leurs **Schémas Directeurs pour les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE)**. Les SDIRVE définissent les priorités d'action pour **aboutir à une offre coordonnée** entre les dif-

férents maîtres d'ouvrage publics et privés, et sont la base d'aides telles qu'une prise en charge à 75% des coûts de raccordement pour les futures bornes prévues. Le groupement de commandes a organisé un appel d'offres qui, après consultation des 10 candidatures reçues, a permis de retenir le **groupement Systra France/Element Energy** sur la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des SDIRVE.

Chiffres clés

- **+ 64%** d'immatriculations de véhicules électriques et hybrides rechargeables en France en 2021
- **+ 67%** de points de recharge ouverts au public en France en 2021
- **1 100 bornes** sur le réseau eborn (11 départements) en décembre 2021



Chiffres clés

- **153 bornes de recharge eborn** en Haute-Savoie
- **984 MWh d'électricité** en 2021, soit **+ 90%** par rapport à 2020 (516 MWh)
- **66 000 sessions de recharge**, soit **24%** des sessions du réseau eborn

Très bonne performance du service de recharge public eborn

Si les recettes usagers du contrat de Délégation de Service Public (DSP) du réseau eborn dépassent les prévisions contractuelles, le service dans sa globalité reste déficitaire. Ce n'est pas une exception : les services de recharge sont structurellement déficitaires. Néanmoins, le Syane continue d'optimiser ses coûts d'exploitation et d'augmenter les recettes. Il vise l'équilibre d'exploitation en 2028.

De nouvelles bornes ont été mises en service en 2021 sur le réseau public interdépartemental eborn et complètent maintenant le réseau public interdépartemental : Duingt, Villaz, Charvonnex, Sallanches, Évian-les-Bains, Thyez.

> Retrouvez le graphique de l'évolution de l'énergie délivrée et du nombre de charges sur la période 2017-2021 en annexe 5, page 8.



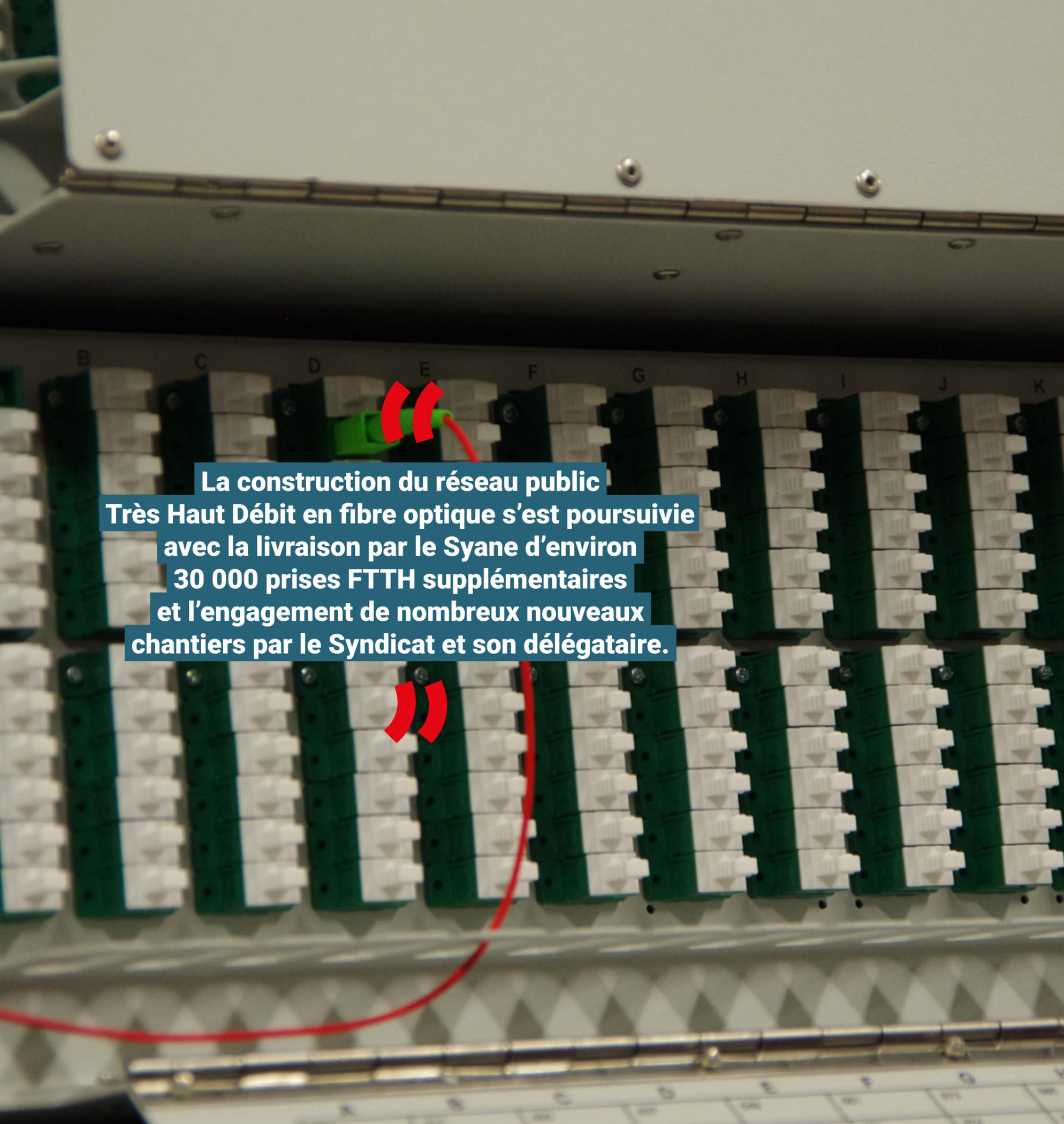
Inauguration de la borne de recharge à Taniinges, le 12 mars 2021.

Focus !

DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES INTELLIGENTS

Accompagnée par un Conseiller Énergie du Syane et du service Réseau électrique intelligent (smart grid), la commune de Dingy-Saint-Clair a monté le premier projet d'autoconsommation collective pour sécuriser son approvisionnement et développer les énergies renouvelables. Le projet est basé sur une centrale photovoltaïque de 500 m². L'énergie produite par la centrale sera autoconsommée par huit bâtiments municipaux, couvrant près de 30% de leur consommation. Le

projet alimentera aussi un magasin Biocoop pour monter à 91% le taux de consommation locale de l'électricité de cette centrale. Dans le futur, les citoyens pourraient intégrer le projet pour augmenter encore ce taux. Le coût de revient de l'électricité produite sera de 8,2 centimes d'euro/kWh, soit deux fois moins que le tarif de base d'un petit bâtiment. Ce projet permet ainsi à la commune de sécuriser une partie de sa facture énergétique tout en contribuant à la décarboner.



La construction du réseau public Très Haut Débit en fibre optique s'est poursuivie avec la livraison par le Syane d'environ 30 000 prises FTTH supplémentaires et l'engagement de nombreux nouveaux chantiers par le Syndicat et son délégataire.

Le Syane, acteur de la transition numérique

Développer et exploiter le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie

Le projet de Réseau d'Initiative Publique (RIP) s'est poursuivi tout au long de l'année et ce, malgré les retards en partie générés par le Covid-19. L'appétence pour la fibre jusqu'au domicile poursuit sa forte progression : les usagers FTTH activés en 2021 sont quatre fois plus nombreux qu'en 2020.

La construction du réseau

Les infrastructures du réseau d'artères principales sont **quasiment terminées**. L'intégralité du génie civil et du tirage optique est réalisée. Au total, 174 Nœuds de Raccordement Optique (NRO) sur 175 sont construits (sauf Sallanches).

Dans le cadre de la poursuite opérationnelle de la **phase 2 affermée**, le démarrage des premiers travaux est intervenu fin 2021. Dans le périmètre concessif dont le délégataire est le maître d'ouvrage, le rythme des commandes des études est conforme au prévisionnel initial. Cependant, aucune prise n'a pu être livrée en 2021.

Le déploiement du réseau permet l'**ouverture des services FTTO (fibre jusqu'au bureau) sur la quasi-totalité du périmètre cible**. Seules les communes de Saint-Gervais-les-Bains et des Contamines-Montjoie ne peuvent encore être ouvertes commercialement en FTTO.

En 2021, le Syane a remis près de **30 000 prises FTTH** (fibre jusqu'au domicile) affermées au délégataire.

L'exploitation du réseau

L'année a été marquée par l'arrivée opérationnelle du dernier opérateur FTTH d'envergure nationale, Free. Ce qui monte à **9** le nombre d'**opérateurs FTTH** présents sur le réseau du Syane. Sur le réseau FTTO, près de 60 opérateurs professionnels sont présents et plus

de 900 raccordements de sites ont été réalisés sur tout le territoire. À noter, le recrutement et la création d'une équipe dédiée chargée de répondre aux nombreuses sollicitations quotidiennes provenant des citoyens et des élus de Haute-Savoie.



Inauguration de l'ouverture des services Très Haut Débit pour les particuliers sur la commune d'Amancy le 16 septembre 2021. Réunion publique animée par le Syane et Covage.



Réunion publique animée par le Syane et Covage, à Amancy, le 16 septembre 2021.

Favoriser l'accès au numérique en zones rurales

L'action du Syane pour **améliorer la couverture mobile** s'est étoffée en 2021 afin de permettre la réalisation **des mesures terrain visant à objectiver la réalité des couvertures des quatre opérateurs**, indépendamment des éléments qu'ils peuvent communiquer ou des cartes de couvertures fournies par l'Arcep. **Pour cela, le Syndicat s'est doté d'outils de mesure** (des téléphones pour tester les quatre opérateurs,

un logiciel de mesure de la qualité des couvertures et des débits d'Internet mobile). L'objectif est de mieux accompagner les adhérents du Syane sur les problématiques de téléphonie mobile. Ainsi, pour faire suite à certaines difficultés exprimées par les territoires, le Syane a procédé à des mesures des couvertures, dans certains cas, en présence des élus locaux.

Chiffres clés

- **40 communes** concernées en 2021 par la réalisation de mesures de qualité des couvertures mobiles
- **1 000 km** couverts sur le département de la Haute-Savoie

Amélioration des débits et de la couverture mobile

L'action du Syane pour l'amélioration de la couverture mobile de la Haute-Savoie s'est aussi poursuivie dans le cadre du **programme national New Deal mobile**. Outre sa participation à la **gouvernance de l'équipe projet** mise en place au niveau **départemental** et placée sous l'égide de la **préfecture**, le Syane en constitue le **socle technique**.

À fin 2021, **41 nouveaux sites** sont programmés **dont 13 ajoutés en 2021** : Les Contamines-Montjoie, Mieussy/Thyez, Moye/Poisu, Mont-Saxonnex, Seyssel, Champanges/Publier, Passy Plaine-Joux, Passy Praz Coutant, Arâches-la-Frasse, Manigod, Entrevernes, Saint-Gervais-les-Bains, Sixt-Fer-à-Cheval.

10 sites ont été mis en service en 2021 : Cruseilles/Menthonnex-en-Bornes/Villy-le-Bouveret/Vovray-en-Bornes, Le Biot, Arbusigny/Le Sappey/Menthonnex-en-Bornes, Bellevaux Lac, Mégevette, Bellevaux Riond, Droisy/Clermont, Faverges-Seythenex La Sambuy, Le Grand-Bornand, Brison - Plateau de Solaison.

> Retrouvez la cartographie du programme New Deal mobile en annexe 6, page 9.

Territoires intelligents et usages numériques

À l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires 2021, le Syane a clarifié son positionnement en matière d'accompagnement numérique sur les usages. Les axes principaux de travail ont trait à la mutualisation d'un paquet de services numériques essentiels, le positionnement du Syndicat comme partenaire d'innovation et la recherche de financements.

Mutualisation numérique communale et scolaire

Le sondage lancé en 2019 auprès des collectivités fait ressortir une **forte attente en matière d'achats mutualisés pour les équipements, réseaux et services scolaires**. À ce titre, et dans l'intérêt des collectivités et EPCI, un **appel d'offres d'achats mutualisés** est proposé afin de commander des équipements et services numériques adaptés aux besoins communaux et scolaires, avec des **prix et garanties attractifs**. Grâce à ce **groupement de**

commandes, les collectivités et EPCI pourront s'équiper en ordinateurs portables et fixes ou en vidéoprojecteurs interactifs, et bénéficier des services afférents tels que les travaux d'installation, la maintenance préventive et la réparation de ces équipements, ainsi que leur valorisation dans une gestion de déchets électronique et électrique. Les échanges avec l'**Éducation nationale** en matière de numérique scolaire ont débuté lors de l'élaboration du **Schéma**

Directeur des Usages et Services (SDUS) numériques de la Haute-Savoie, et la mise en place d'un partenariat visant à garantir la meilleure adéquation des équipements et services fournis par le Syane avec les besoins des équipes enseignantes et administratives a rapidement été souhaité par les deux entités. À cause de la crise sanitaire, la **signature de la convention scellant ce partenariat**, prévue en 2021, a été repoussée à 2022.

Accompagnement à l'innovation numérique et aux territoires intelligents

Dans le cadre de la **réalisation du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière d'Annecy**, la Direction Numérique s'est engagée, aux côtés de la Direction Énergie et de la Direction des Services Techniques, dans la rédaction des cahiers des charges d'expérimen-

tations de cas d'usages de territoires intelligents. De plus, le Syane s'est positionné dans la réponse à l'appel à projets « Territoires Intelligents et Durables » lancé à l'initiative de la Direction Générale des Entreprises.



Appareil Lidar Mobile géolocalisé en temps réel et embarqué sur un véhicule. Deux têtes laser captent 1 million de points à la seconde pour générer un nuage de points, offrant une vision en 3 dimensions de l'environnement.



Chiffres clés

- **7 réunions bilatérales avec les plus gros gestionnaires de réseaux** (Enedis, GRDF, le Grand Anancy, Annemasse Agglo, Thonon Agglomération, Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance, Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe)
- **37%** du territoire haut-savoyard acquis en prise de vues aériennes, soit 500 km² et 133 communes couverts à fin 2021
- **12 558 images aériennes** acquises
- **500 km de voiries couvertes en LiDAR** (ensemble de plusieurs capteurs infrarouges qui recueillent des données traduites ensuite en 3D) sur les agglomérations d'Annecy, Annemasse, Thonon-les-Bains et Évian-les-Bains
- **230 000 images panoramiques 360 degrés**

Le Syane, Autorité Publique Locale Compétente (APLC) pour le PCRS de Haute-Savoie

La réforme **anti-endommagement des réseaux** s'impose à tous les maîtres d'ouvrage depuis 2012. Les gestionnaires de réseaux sensibles et non sensibles ont pour obligation la **reconnaissance et le positionnement des réseaux enterrés** ainsi que la création, la mise à jour et l'utilisation d'un **référentiel cartographique mutualisé de très haute précision** appelé **Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)**.

Le PCRS de Haute-Savoie est constitué de **photographies aériennes** de 5 cm de résolution et complété par des **acquisitions mobiles terrestres** (nuage de points acquis avec un laser et vues

immersives type Google Street View®) dans les zones urbaines denses. Son élaboration peut être avantageusement couplée avec la mise en place d'un **Référentiel Très Grande Échelle (RTGE)**.

Une **convention de partenariat avec la Régie de Gestion des Données (RGD) Savoie Mont-Blanc** a été signée le **9 septembre 2021** pour un **accompagnement technique** dans les processus d'**acquisition**, de **stockage** et de **diffusion des données**. De plus, un **modèle de gouvernance et de cofinancement** a été réalisé et la démarche validée auprès des plus gros gestionnaires de réseaux de propriété publique lors de réunions bilatérales.



Le Syane est l'établissement public des énergies et du numérique de la Haute-Savoie. Depuis 1950, il travaille pour répondre aux besoins actuels et futurs des usagers du territoire. Aujourd'hui, son action est répartie en sept compétences. C'est un partenaire des collectivités sur les sujets de transition et d'innovation pour relever les défis du XXI^e siècle.



L'établissement public des énergies et du numérique

Une année marquée par l'élection du nouveau Président

Le Comité syndical s'est réuni le 23 septembre 2021 pour élire le nouveau Président du Syane, installer les nouveaux délégués du collège du Conseil Départemental et procéder aux élections complémentaires du Bureau syndical.

Un Comité syndical exceptionnel à la ferme de Gy, à Giez

Les délégués du Comité syndical ont élu Joël Baud-Grasset en tant que Président du Syane. Ils ont également procédé aux élections complémentaires des postes vacants du Bureau syndical et ont élu **François Daviet et Martial Saddier** en tant que membres du Bureau syndical. Enfin, ils ont approuvé les délé-

gations du Comité syndical au Président et au Bureau.

Par ailleurs, un moment de convivialité a été consacré au Président sortant **Jean-Paul Amoudry** afin de saluer son engagement pendant deux décennies à la présidence du Syane. Avec le soutien du Conseil

Départemental et des collectivités adhérentes, Jean-Paul Amoudry a œuvré à façonner le Syane d'aujourd'hui : l'établissement public des énergies et du numérique de la Haute-Savoie qui apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire.



L'année a été marquée par le départ de Jean-Paul Amoudry, Président du Syane de 2001 à 2021, et l'élection de son successeur, Joël Baud-Grasset.

Les membres de l'exécutif

Le Président :



Joël Baud-Grasset – Président du Syane, Vice-président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, Président de la Fédération nationale des CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

10 Vice-présidents élus par le Bureau syndical siègent aux commissions thématiques* :



David Ratsimba
Vice-président, délégué aux Finances, statuts et évaluation des politiques publiques du Syane
Maire d'Éteaux



Pascale Paris
Vice-présidente, déléguée à l'Éclairage public et urbain
Conseillère municipale de Villaz



Marc Genoud
Vice-président, délégué aux Ressources Humaines et administration générale
Maire de Beaumont



Jean-Pierre Steyer
Vice-président, délégué aux Énergies renouvelables
Adjoint au Maire de Cluses



Patrice Coutier
Vice-président, délégué aux Services publics de l'énergie
3^e adjoint au Maire de Menthon-Saint-Bernard



Gilles François
Vice-président, délégué à la Maîtrise de l'énergie et transition énergétique
Maire d'Argonay et Vice-président du Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Services de Seyssel



Joseph Déage
Vice-président, délégué à la Maîtrise d'ouvrage sur les réseaux d'énergie
Maire du Lyaud et Vice-président de Thonon Agglomération



Éric Peugniez
Vice-président, délégué aux Territoires intelligents et usages numériques
Délégué d'Annecy Conseiller communautaire du Grand Annecy Agglomération



François Daviet
Vice-président, délégué aux Réseaux numériques (fixe et mobile)
Conseiller départemental du canton d'Annecy-1



Christian Aebischer
Vice-président, délégué à la Communication et aux relations extérieures
Conseiller municipal d'Annemasse Conseiller communautaire d'Annemasse Agglo

* Pour rappel, les 13 commissions du Syane, 10 thématiques et 3 administratives, ont pour rôle d'étudier, d'analyser et de présenter des propositions d'orientations stratégiques et budgétaires dans leurs domaines respectifs. Placées sous la responsabilité d'un Vice-président délégué, elles sont composées d'élus du Comité. Le Président du Syane reste Président de droit de toute commission.

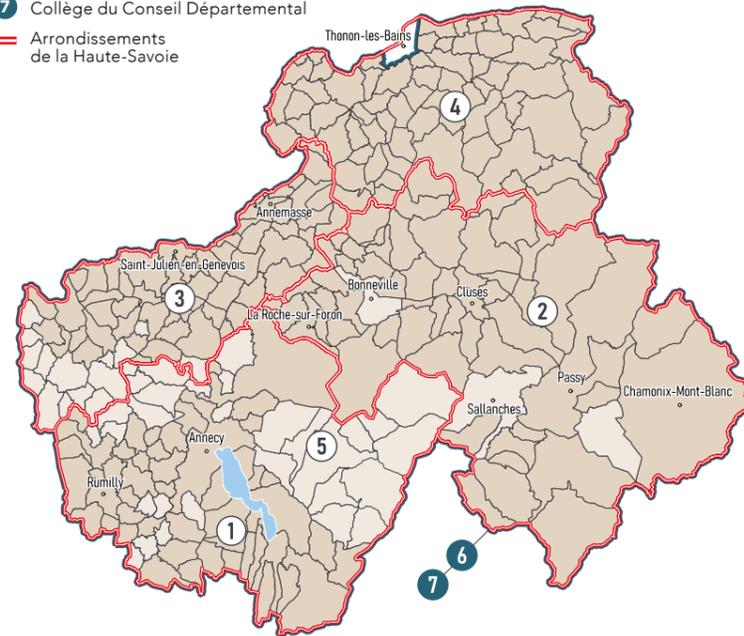
Les 3 commissions administratives

- Commission d'Ouverture des Plis (COP)
- Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de l'électricité, du gaz, des réseaux de chaleur, de la recharge électrique et du numérique

> Retrouvez les présentations des différentes commissions et délégués du Comité syndical du Syane en annexes 7 et 8, pages 10 et 12, et la liste des arrêtés et délibérations en annexes 11 et 12, pages 27-28.

Le Syane, des compétences et des réseaux d'avenir au service du territoire

- ① Collège des communes sous concession Enedis, arrondissement d'Annecy
 - ② Collège des communes sous concession Enedis, arrondissement de Bonneville
 - ③ Collège des communes sous concession Enedis, arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois
 - ④ Collège des communes sous concession Enedis, arrondissement de Thonon-les-Bains
 - ⑤ Collège des communes sous régie ou SEM d'électricité (SIESS, SIEVT, Bonneville, Les Houches, Sallanches)
 - ⑥ Collège des intercommunalités
 - ⑦ Collège du Conseil Départemental
- Arrondissements de la Haute-Savoie



INFORMATIONS CLÉS

1950

Naissance du Syndicat

300
collectivités

adhérentes : communes, intercommunalités et Département

83 élus
et conseillers municipaux

délégués au Syane

7 compétences

électricité, gaz, éclairage public, aménagement numérique, énergie/ énergies renouvelables, mobilité électrique, réseaux de chaleur et de froid

En bref !

UNE RÉGIE ET UNE SEM POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Syan'Chaleur est une régie qui construit et exploite les réseaux de chaleur au service des collectivités territoriales. Elle a été créée par le Syane suite à la prise de compétence optionnelle « réseaux publics de chaleur et de froid ». Cette structure a pour vocation de produire et distribuer de la chaleur à partir de chaufferies collectives et de réseaux de chaleur. Sa création permet la prise en charge des activités de vente de la chaleur auprès des usagers et la proposition d'une offre de service public à prix coûtant.

Syan'EnR est une Société d'Économie Mixte (SEM) qui développe, finance, construit et exploite des installations de production d'électricité

et de chaleur à partir d'énergies renouvelables locales, au service des collectivités et des entreprises. Créée à l'initiative des collectivités, elle a pour objectif de réinjecter ses bénéfices dans le soutien de nouveaux projets d'énergies renouvelables sur le territoire haut-savoyard. Au regard du potentiel du territoire et des énergies renouvelables mobilisables (solaire, hydroélectricité, méthanisation, géothermie, etc.), Syan'EnR peut pour chacune d'elles proposer le montage technico-économique le plus approprié à leur valorisation. La structure privée est portée par quatre actionnaires : le Syane, actionnaire majoritaire public (70%), et trois actionnaires privés, filiales de structures publiques.



Les Ressources Humaines très sollicitées

L'activité grandissante du Syane a donné lieu à de nombreux recrutements et poussé les Ressources Humaines à se doter d'un outil de gestion à la fois plus performant et plus interactif avec les agents.

Une année intense en matière de recrutements

Au 31 décembre 2021, le Syane compte 102 agents rémunérés, soit 18 de plus qu'en 2020. Certains agents étaient déjà présents sur des postes permanents ou en renfort et d'autres arriveront en 2022 sur des procédures lancées en 2021.

À noter, des recrutements importants ont été effectués au sein des services de conseil en énergie (+ 8), Mobilité (+ 2), Numérique (+ 6) et Support (+ 4).

Changement de logiciel de gestion pour la Direction RH

La Direction des Ressources Humaines s'est dotée d'un Système d'Information RH (SIRH) qui lui permet de mieux gérer et d'automatiser certaines tâches, de disposer d'un outil perfor-

mant de suivi de l'activité et de proposer de nouveaux services aux agents (demandes de formation, missions, entretiens annuels professionnels, tableau de bord RH...).

Le Syane institue un rituel de bienvenue pour les nouveaux agents

Instaurés en 2021, les séminaires d'accueil visent à offrir aux nouvelles recrues une présentation institutionnelle du Syane, des différentes directions et de leurs missions. L'occasion également d'aborder la vie quotidienne au sein du Syndicat et d'évoquer le statut d'agent public, la

formation, l'action sociale, les instances paritaires, l'informatique, les moyens généraux et la communication. C'est un moment de convivialité qui permet aux nouveaux arrivants de faire connaissance tout en appréhendant mieux la structure.

Chiffres clés

- 40 procédures de recrutement lancées
- 29 recrutements finalisés (11 procédures infructueuses)
- 2 séminaires d'accueil « nouveaux arrivants » : 38 participants arrivés entre le 01/02/2020 et le 09/11/2021
- 258,73 jours de formation pour 61 agents, soit en moyenne un peu plus de 4 jours par agent et 60% des agents ayant suivi une formation. Budget (hors frais de missions) = 56 000 € (versements à des organismes de formation hors CNFPT) + 26 000 € (cotisation CNFPT sur masse salariale), soit 82 000 €
- 4 réunions du Comité Technique (11 avis)
- 3 réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (4 avis)

> Retrouvez l'organigramme en annexe 9, page 24.

Renforcement du Système d'Information

En matière d'informatique, l'objectif poursuivi depuis plusieurs années est le renforcement du Système d'Information (SI) afin d'accompagner l'évolution du Syndicat. À cette étape du développement du SI, la consolidation et le partage des informations deviennent un enjeu crucial. Diverses actions ont été réalisées en 2021.

Adapter et renforcer les outils informatiques internes

L'accroissement des effectifs du Syane, la diversification des missions du Syndicat, le volume financier et juridique des opérations suivies par les services rendaient caducs les outils logiciels utilisés jusqu'ici. Ainsi, la mise en service d'une nouvelle suite logicielle financière, ressources

humaines et marchés publics a répondu aux préconisations de la Chambre Régionale des Comptes en matière comptable. Après une étude approfondie des offres, c'est la solution logicielle « trois en un » de Berger-Levrault, SEDIT, qui a été retenue. Il a également été décidé le lancement de projets

informatiques structurants pour le travail collaboratif tels que la création d'un intranet destiné aux agents et élus et la mise en place d'un outil de contrôle des livrables de nos prestataires. Leur mise en œuvre est programmée pour 2022.

Sécuriser et anticiper

Le renouvellement de l'abonnement fibre, qui doit prendre en compte le futur bâtiment destiné à abriter en 2022 une partie des services du Syane, a pour

objectif d'accroître la sécurisation des connexions internet du Syndicat. En matière de cybersécurité, un Plan de Reprise d'Activité (PRA) a été finalisé. Ce document

permet d'identifier de possibles pannes logicielles ou matérielles en définissant des scénarios de remise en service.



Un développement stratégique et opérationnel pour la communication

En 2021, le service Communication a poursuivi le travail entrepris l'année précédente avec l'élaboration d'une charte éditoriale. En parallèle, la création de postes supplémentaires lui a permis d'adopter une nouvelle organisation pour être en capacité de répondre aux nombreuses sollicitations et développer la communication, notamment en interne ainsi que pour le réseau public fibre optique.

Création d'une charte éditoriale

Définie comme le document de référence pour présenter le Syndicat, la charte éditoriale s'inscrit dans la continuité de la stratégie de communication. Elle a pour objectif de rendre plus lisibles et d'uniformiser

les éléments de langage à l'interne comme à l'externe.

> Retrouvez quelques exemples de supports déployés à l'issue du travail éditorial en annexe 10, pages 25 et 26.

Renforcement de la communication interne

Avec les postes supplémentaires entrés en vigueur en début d'année, le service Communication s'est structuré en deux pôles (interne et externe) permettant le développement de la communication à destination des délégués et agents du Syane. Ainsi, une lettre d'information trimestrielle a été créée pour couvrir les actualités internes du Syane dans l'attente de l'intranet. Ce projet d'intranet copiloté avec la Direction des Systèmes d'Information a fait l'objet d'un marché à accord-cadre (notification d'attribution en décembre).



Encart presse de présentation institutionnelle du Syane.



Une communication dimensionnée aux enjeux de la construction du réseau public fibre optique

L'accent a été mis sur la communication liée au réseau en fibre optique construit par le Syane, dans le but d'informer les élus et le grand public sur l'avancée du projet. Ainsi, un site internet dédié (fibre.syane.fr) a été créé et mis en ligne en avril 2021 pour cou-

vrir les actualités, expliquer la genèse et les spécificités du projet. Élément central du site, la cartographie du déploiement prévisionnel du réseau donne de la visibilité aux communes et à leurs administrés sur l'arrivée de la fibre. D'autres supports complémentaires ont également été

créés pour les collectivités : une plaquette grand public, un kit de communication à destination des services communication, une plaque apposée sur les locaux techniques, une affiche pour les mairies et espaces communs, ou encore une cellule d'information créée au sein du service RIP.



Réunion publique FTTH à Saint-Sixt le 11 octobre 2021.



En bref !

LE SYANE ENGAGÉ DEPUIS 12 ANS DANS UNE DÉMARCHE SOLIDAIRE

Le Syane soutient l'association *Énergies sans Frontières* en lui attribuant, depuis 2010, une subvention annuelle de 8 000 euros en application de l'article L. 1115-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Créée en 1988, l'association a pour objectifs d'aider au développement des pays les plus défavorisés et de contribuer à leur autonomie économique par l'accès à l'eau et à l'électricité, mais aussi à la formation et la mise en place de comités de gestion.

Cette subvention sera utilisée pour finaliser le projet « MAROM » au Cameroun qui a débuté en février 2020 :

- construction d'une pico centrale hydroélectrique et d'une conduite forcée de 500 m (52 m de chute, 300 mm de diamètre) pour alimenter une turbine type crossflow (Banki) d'environ 35 kVA de puissance ;
- construction d'un local technique abritant la turbine et un alternateur synchrone triphasé avec régulation pour produire environ

35 kVA/660 V via un transformateur élévateur (distance jusqu'au poste source : 2,4 km).

L'objectif du projet est de fournir de l'énergie pour :

- la future zone d'activité (transformateur abaisseur principal)
- des utilisations communautaires (postes de transformation secondaire 3 kVA) : éclairage public, artisanat, centres de santé et écoles, moulins à grains, pompage...

Pour l'habitat éloigné qui ne pourra pas être raccordé, des solutions mutualisées complémentaires (solaire, recharges batteries...) offriront un minimum d'énergie électrique (éclairage, téléphones portables, radio...).



Pour en savoir plus sur les projets de l'association *Énergies sans Frontières*

Comptes administratifs

Les résultats des comptes administratifs mettent en évidence la bonne santé du budget principal. Le Syndicat a continué sur l'année 2021 à répondre aux sollicitations des communes en poursuivant ses investissements dans les réseaux d'énergie et d'éclairage public ainsi qu'en développant ses services en faveur de la transition énergétique. Ces résultats démontrent également la bonne gestion des ressources financières du budget annexe Très Haut Débit. Le budget annexe Réseaux de chaleur est, quant à lui, encore en phase de démarrage. Sur l'exercice 2021, seul le réseau de Saint-Jeoire est en service et génère des recettes de fonctionnement.

Le budget principal

■ Total investissement : 45,9 M€

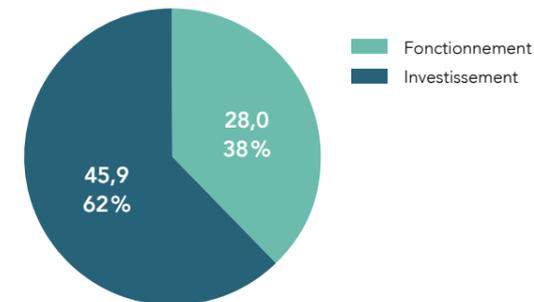
Le résultat de l'exercice 2021 fait apparaître un excédent de 7,4 millions d'euros affectés à l'exercice 2022, en report en fonctionnement à hauteur de 2 millions d'euros et en affectation en réserves d'investissement pour un montant de 5,4 millions d'euros.

L'emprunt globalisé du Syane :

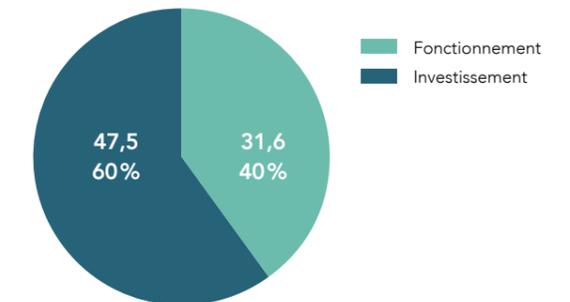
Pour le programme de travaux 2021, le besoin d'emprunt des communes ayant délibéré en annuités pour verser leur participation était de 1,9 million d'euros.

À noter que le Syane ne réalisera plus de prêts aux communes à partir de l'exercice 2022.

Répartition des dépenses globales engagées pour le budget principal en 2021 (73,9 M€ TTC)

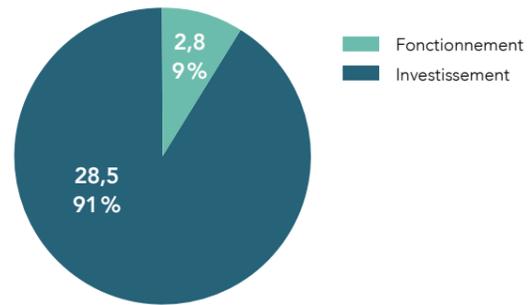


Répartition des recettes globales engagées pour le budget principal en 2021 (79,1 M€ TTC)



Le budget Très Haut Débit

Répartition des dépenses globales engagées pour le budget THD en 2021 (31,3 M€ TTC)

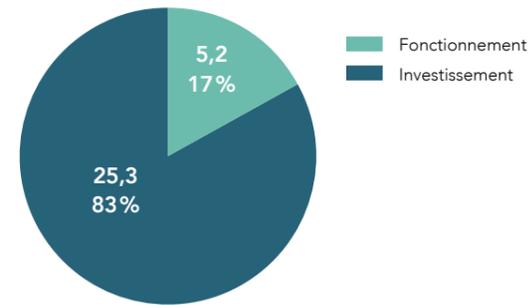


Fonctionnement

Les 2,8 millions d'euros de dépenses de fonctionnement incluent des frais de personnel (1,2 M€), le remboursement des intérêts d'emprunt (0,7 M€), les frais de locations d'infrastructure (0,5 M€) et les frais généraux refacturés par le budget principal au budget annexe Très Haut Débit (0,4 M€).

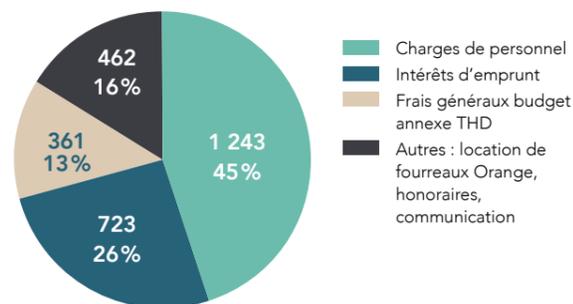
Les 5,2 millions d'euros de recettes de fonctionnement incluent la redevance facturée au délégataire

Répartition des recettes globales engagées pour le budget THD en 2021 (30,5 M€ TTC)

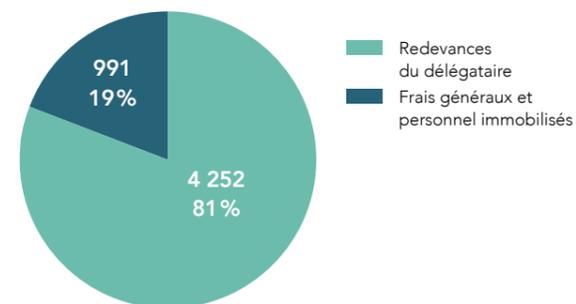


taire du réseau public fibre optique (4,2 M€) et les frais généraux et de personnel immobilisés (1 M€). La section fonctionnement ressort un excédent de 4,5 millions d'euros qui sera reporté en 2022 en report en fonctionnement pour 2 millions d'euros et en affectation en réserves d'investissement pour un montant de 2,5 millions d'euros.

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2021 (en k€)



Répartition des recettes de fonctionnement en 2021 (en k€)



> Retrouvez les tableaux des comptes administratifs en annexes :

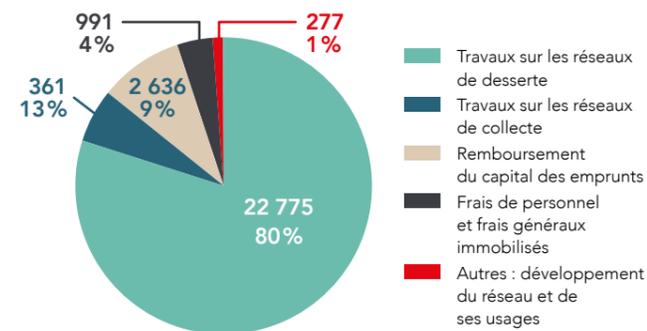
- Budget et compte administratif, en annexe 13, page 40
- Budget annexe Réseaux de chaleur, en annexe 14, page 48
- Budget annexe Très Haut Débit, en annexe 15, page 51

Investissement

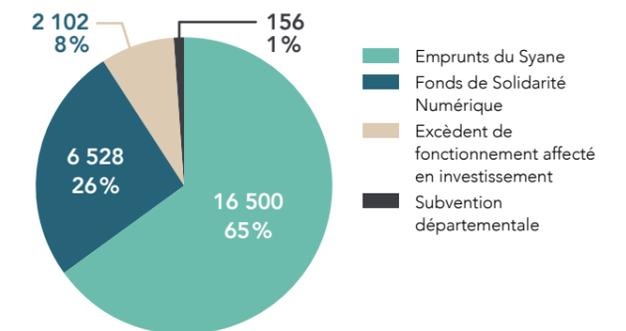
Les 28,5 millions d'euros de dépenses d'investissement comprennent 24,8 millions de dépenses consacrées aux travaux sur les réseaux de collecte et de desserte, 2,7 millions de remboursement du capital des emprunts et 1,0 million de frais de personnel et frais généraux immobilisés.

Les recettes d'investissement d'un montant de 25,3 millions d'euros sont constituées des emprunts encaissés (16,5 millions d'euros) et de fonds de l'État via le Fonds de Solidarité Numérique (6,5 millions d'euros), ainsi que de l'excédent de fonctionnement 2020 capitalisé en investissement sur l'exercice 2021.

Répartition des dépenses d'investissement en 2021 (en k€)



Répartition des recettes d'investissement en 2021 (en k€)



Le budget Réseaux de chaleur

Fonctionnement

Les 253 000 euros HT de dépenses de fonctionnement incluent essentiellement les frais généraux du budget annexe (174,4 k€), les frais de personnel (66,9 k€) et le remboursement des intérêts d'emprunts (11,4 k€).

Les 247 000 euros HT de recettes de fonctionnement incluent les ventes de chaleur sur le réseau de chaleur de Saint-Jeoire (184 k€) et les frais de personnel et frais généraux immobilisés (63 k€).

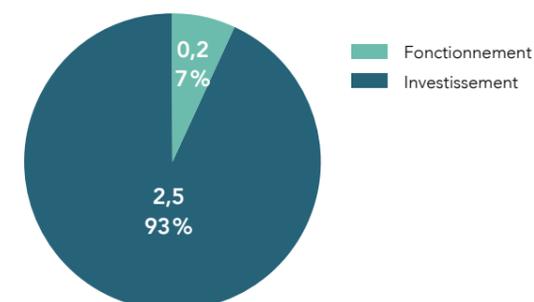
Le déficit cumulé de fonctionnement est de 30 000 euros en 2021.

Investissement

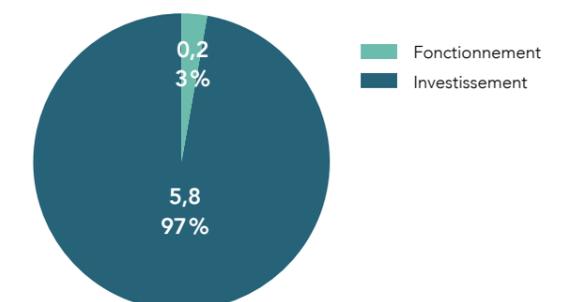
Les 2 496 000 euros HT de dépenses d'investissement comprennent 2 414 k€ de travaux et d'études sur les réseaux de chaleur de Saint-Jeoire et Ambilly, 63 k€ de frais de personnel et frais généraux immobilisés et 19 k€ de remboursement de capital d'emprunts.

Les 5 830 000 euros HT de recettes d'investissement comprennent 5 219 k€ d'emprunt contracté pour le réseau de chaleur d'Ambilly et 610 k€ de subvention Ademe reçue pour le financement du réseau de chaleur de Saint-Jeoire.

Répartition des dépenses globales engagées par le budget principal en 2021 (2,7 M€)



Répartition des recettes globales engagées par le budget principal en 2021 (6,0 M€)







2107, route d'Annecy | 74330 Poisy
Tél. 04 50 33 50 60 | info@syane.fr

www.syane.fr

